



Le droit pénal au service de la lutte contre l'habitat indigne

Dates : Mardi 28 novembre 2023 - 9h30 à 12h (heure métropolitaine)

Durée : 2,5 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Tarif : 375 € HT, soit 450 € TTC, par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

I - Rapide exposé des infractions susceptibles d'être reprochées à des marchands de sommeil

II - Présentation des procédures de constatations, de recherche et de poursuite des infractions à la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

III - La place de la Collectivité et les moyens à sa disposition

IV - La mise en œuvre des sanctions pénales et civiles prononcées par le juge pénal

OBJECTIFS

- Connaître les outils judiciaires pour remédier à la problématique de l'insalubrité des logements
- Connaître les outils pénaux au service de la lutte contre l'habitat indigne

PUBLIC CONCERNE

- Inspecteurs insalubrité
- Membres des services d'hygiène et de sécurité
- Juristes
- Responsables juridiques
- Directeurs juridiques
- Élus

PRÉREQUIS

Notions juridiques de droit pénal.



INTERVENANTE



Marlène Joubier

Avocate associée de SEBAN & ASSOCIES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé